

Volley

Le combat judiciaire continue

Relégué en Nationale 2, Beauvais espère des avancées rapides dans le bras de fer qui l'oppose à l'ancien président du club, Joël Thiébaud, assigné devant le TGI de Beauvais.

PAR VINCENT MELOSCI

BEAUVAIS espère être bientôt fixé. Encore dans le flou quant au nouveau auquel il évoluera la saison prochaine*, le Bouc Volley espère des avancées rapides dans le combat judiciaire qu'il mène depuis mars 2015 contre Joël Thiébaud, président historique et omnipotent du club jusqu'à son départ le 30 juin 2014.

Dans un mail adressé fin avril à l'avocat du club après de nombreuses relances de ce dernier, les services du procureur de la République de Beauvais, Florent Boura, lui ont fait savoir qu'il serait « très rapidement » tenu informé « des suites qui seront données à cette procédure comme à [votre] demande de rendez-vous ».

Par ailleurs, l'audience du 14 mai dernier sur un « incident de communication de pièces » a été mise en délibéré au 2 juillet. Assignés devant le TGI de Beauvais depuis le 20 octobre 2017 par le club qui leur réclame près de 2 M€, de dommages et intérêts, Joël Thiébaud mais aussi les assureurs qui représentent désormais l'ancien commissaire aux comptes Jean-Louis Vogel (décédé en mai 2015) et sa veuve exigent la communication des grands livres comptables des années 2003 à 2017 afin de se défendre.

DES DOSSIERS GÉNANTS POUR L'ANCIEN PRÉSIDENT

La justice va donc s'intéresser de près à des dossiers gênants pour l'ancien président, déjà pointé du doigt par l'expert judiciaire dans un rapport accablant portant sur les exercices clos aux 30 juin 2011, 2012, 2013 et 2014.

De juillet 2006 à décembre 2009,



Stade Pierre-de-Coubertin (Paris, XVI^e), le 10 novembre 2008. Joël Thiébaud, qui présidait aux destinées du Bouc, célèbre la victoire face à Montpellier en finale de la Coupe de France. Aujourd'hui, l'ex-président est dans la tourmente.

le président Joël Thiébaud s'est octroyé un salaire mensuel net de 2 500 € (soit près de 200 000 € pour le club avec les charges) en tant que manager général. Les statuts du club stipulent pourtant qu'il est membre du conseil d'administration et membre du bureau est « gratuit ».

C'est également en tant que manager général qu'il avait souscrit une mutuelle en janvier 2007. Apparaissant, il en avait souscrit une auprès d'un autre organisme. Dans les deux

cas, le club prenait en charge sa compagnie et deux de ses enfants, qui n'étaient liés en rien au Bouc.

Pendant six saisons, de 2008-

2009 à 2013-2014, le club a également versé des honoraires au cabinet EFG Conseils, qui établissait les comptes soumis ensuite au conseil d'administration. Ce cabinet d'experts-comptables était présidé par...

Joël Thiébaud qui, contrairement à ce qu'il prétendait, « n'est pas et n'a jamais été expert-comptable », corn-

pendance et de la relation financière entre le Bouc Volley et Joël Thiébaud.

Une question souvent mise à mal. Joël Thiébaud, qui avait obtenu du Bouc une participation de 1 500 € pour le vin d'honneur du mariage de son deuxième fils (non licencié au Bouc) en 2013, a avancé 50 000 € au club en fin d'année 2011 pour pallier un retard de subvention. Une somme qu'il a prêtée contre le versement d'un intérêt de 4 %. Le président historique est également en porte-à-faux pour avoir mis en location à la charge du club des appartements (pour les joueurs et le staff) lui appartenant ou appartenant à des SCI dont il était le gérant. Il apparaissait ainsi en tant que bailleur d'un logement pour lequel il a perçu près de 8 000 € de loyer au total lors de la saison 2010-2011. Selon nos informations, le club estimerait le montant global des loyers versés à l'ancien président à près de 300 000 €, depuis 2003.

Reste, enfin, la très mystérieuse association Beauvais Promotion, par laquelle transitaient des sommes importantes liées au droit à l'image des joueurs. Créée le 1^{er} mars 1998 et domiciliée à Saint-Martin-le-Nœud chez Jacky Houbbron, elle a perçu du club plus de 11 M€, entre les saisons 2006-2007 et 2013-2014. Beauvais Promotion, qui a employé un commercial entre juin 2011 et mai 2013, aurait également versé des primes de match mais aussi des sommes non détaillées. Courant janvier 2013, quel que soit le montant, Beauvais Promotion a versé à l'ancien président 50 000 €, auraient ainsi été partagés entre 9 joueurs selon nos informations, dont plus de 15 000 €, pour l'un d'eux.

* Relégué en N 2, il espère être repêché en Elite.



L.P. STÉPHANE VALADE

L'immense défi de Karim Achour

Le détenteur des ceintures WBC international et francophone remet demain soir ses titres en jeu à Québec.

LE CHALLENGE qui s'offre à lui est sans doute le plus épineux de sa carrière. Demain soir (vers 23 heures, heure locale), au centre Vidéotron de Québec (Canada), le poids moyen (31 ans, 26 V, 4 D, 3 N) défiera l'ex-champion du monde David Lemieux (29 ans, 38 V, 4 D) sur ses terres. En jeu : les titres WBC international et francophone, dont le pensionnaire du BCO Pont s'est emparé le 10 février.

Son adversaire n'est plus à présenter, notamment au public hexagonal.

Face à David Lemieux, le décuple champion de France Karim Achour devra se montrer vigilant défensivement.

boussoler le décuple champion de France. « C'est un gros défi, mais il est réalisable, assure le Picard. Il faudra évidemment que je sois à 200 % et très vigilant défensivement. Le risque de tomber existe, mais je ne lui laisserai pas cette occasion. Certains diront que c'est trop tôt, trop vite, que j'aurais dû faire un Championnat d'Europe d'abord. Mais, avec des sl... »

UN BOND AU CLASSEMENT WBC EN CAS DE SUCCÈS

Son coach Giovanni Boggià croit ainsi dur comme fer aux chances de son protégé. « Karim n'a jamais été dans une telle forme, assure l'entraîneur. Pour moi, c'est 50-50. Ce n'est pas la

roulette russe. Je pense que la victoire sera large, mais ça peut pencher d'un côté comme de l'autre. Je sais que beaucoup de gens disent qu'on est suicidaires... Ça me fait rire. »

Une chose est sûre : en cas de succès, Achour marquera les esprits et fera un bond au classement WBC, où il occupe la 18^e place. « Si je gagne, conclut-il, toutes les portes vont s'ouvrir. »

ETIENNE MARTIN

■ Les enchères de la finale mondiale WBC devant opposer le poids léger Yan Meny (Pont) au Britannique Luke Campbell, programmée dimanche, ont été repoussées d'une semaine.

Multi SPORT

NATATION. Adèle Cousson (Compiègne) a été éliminée au stade des séries sur le 200 m papillon (26^e, 2'24"67) des Championnats de France, hier à Saint-Raphaël (Var).

Ce matin, Chloé Cazler (Beauvais) sera au départ des séries du 200 m brasse, tout comme Mathieu Bourgeois (Nogent-Villiers) sur le 50 m papillon.